

# INFO SUPERMOTO 2020

## Licences et classes autorisées

Il est possible de concourir dans les classes suivantes:

Classe	Age Minimal	Age Maximal
<b>Minimotard 65cc /</b>	<b>8 ans</b>	<b>15 ans</b>
Originals	15 ans	Néant
Débutants	15 ans	<b>30 ans</b>
Senior	30 ans	Néant
Nationaux	15 ans	Néant
Euro-Nationaux	16 ans	Néant
Prestiges	16 ans	Néant
Quads ou Side-cars	16 ans	Néant

- Les coureurs de moins de 18 ans doivent présenter une autorisation parentale signé par les représentants légaux. Les signatures doivent être légalisées par la commune.
- **La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur et doit être atteinte au moment des premières vérifications techniques de la manifestation en question. La limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année en cours durant laquelle le coureur atteint l'âge maximum de la classe en question. (Article 10 Code Sportif FMB).**
- Les coureurs, qui veulent souscrire une licence ' Débutants ', ne peuvent avoir eu une licence annuelle ' Supermoto ' pendant les 5 (cinq) années précédentes, sauf les coureurs débutants qui, par décision du groupe de travail, sont obligés de promouvoir dans une autre classe. **Pour ces coureurs l'art. 11 du règlement sportif est d'application.**
- Les coureurs, qui veulent souscrire une licence ' Senior ', devront avoir atteint l'âge minimale de 30 ans et ne peuvent avoir eu une licence annuelle ' Supermoto ' pendant les **3 (trois)** années précédentes dans une autre catégorie.
- Le coordinateur, le Groupe de travail et/ou Directeur de course auront le droit d'obliger un coureur à monter de catégorie. Cette promotion restera valable pour la saison en cours.
- Toute demande motivée de promotion ou de rétrogradation de classe devra être introduite auprès du dit Groupe de Travail supermoto au plus tard 15 jours avant la première épreuve **2020**.

## Numéros de course et plaques numéros :

Classe	Numéro	Couleur	Licence 1 manifestation
<b>Minimotard 65cc / 85cc</b>	<b>1 à 99</b>	<b>Libre</b>	<b>À partir de 500 à 999</b>
Originals , Débutants & Seniors	1 à 199	libre	<b>À partir de 500 à 999</b>
Prestiges	1 à 299	libre	<b>À partir de 500 à 999</b>
Nationaux & Euro-Nationaux	300 à 499	libre	<b>À partir de 500 à 999</b>
Quads/ Sidecars	1 à 199	libre	<b>À partir de 500 à 999</b>

Il est strictement interdit de déroger à la règle d'attribution des numéros de course

**Les numéros de course attribués en 2019 seront réservés jusqu'au 15/02/2020. A partir de 16/02/2020 les numéros seront libérés et disponibles pour tout autre demandeur d'une licence annuelle.**

\* **Attention** : les coureurs Prestige souhaitant conserver leur numéro de course **2019**, sont priés de prendre contact avec le coordinateur ([leslie.beys@telenet.be](mailto:leslie.beys@telenet.be)) qui en informera le secrétariat de la FMB et de la KNMV.

## Inscriptions aux épreuves:

Les participants doivent s'inscrire **obligatoirement** via le site web de la FMB ([www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)) et payer le droit d'engagement à l'organisateur au plus tard 8 jours avant l'épreuve.

### Droit d'engagement 2020

#### Licenciés annuels supermoto : Nationaux, Euro-Nationaux, Prestiges et demo Side-car

**Epreuve sur 1 jour: €80, épreuve sur 2 jours: €100** après inscription préalable et paiement du droit d'engagement à l'organisateur au plus tard 8 jours avant l'épreuve. En cas d'inscription sur place, d'inscription tardive via le site FMB et/ou de paiement tardif, le droit d'engagement sera pour une épreuve sur 1 jour: **€90**, pour une épreuve sur 2 jours: **€110**.

#### Licenciés 1-manifestation : Nationaux, Euro-Nationaux, Prestiges et demo Side-car

**Epreuve sur 1 jour: €100, épreuve sur 2 jours: €120** après inscription préalable et paiement du droit d'engagement à l'organisateur au plus tard 8 jours avant l'épreuve. En cas d'inscription sur place, d'inscription tardive via le site FMB et/ou de paiement tardif, le droit d'engagement sera pour une épreuve sur 1 jour: **€110**, épreuve sur 2 jours: **€130**.

#### Licenciés annuels supermoto : Débutants, Origines et Quads

**Epreuve sur 1 jour: €60, épreuve sur 2 jours: €80** après inscription préalable et paiement du droit d'engagement à l'organisateur au plus tard 8 jours avant l'épreuve. En cas d'inscription sur place, d'inscription tardive via le site FMB et/ou de paiement tardif, le droit d'engagement sera pour une épreuve sur 1 jour: **€70**, pour une épreuve sur 2 jours: **€90**.

#### Licencié 1-manifestation : Débutants, Origines et Quads

**Epreuve sur 1 jour: €80, épreuve sur 2 jours: €100** après inscription préalable et paiement du droit d'engagement à l'organisateur au plus tard 8 jours avant l'épreuve. En cas d'inscription sur place, d'inscription tardive via le site FMB et/ou de paiement tardif, le droit d'engagement sera pour une épreuve sur 1 jour: **€90**, pour une épreuve sur 2 jours: **€110**.

## Les nouveautés les plus importantes en 2020 :

- Drapeaux : adapter au règlement FIM Supermoto (=MX) au lieu de la procédure courses sur route/classic bike
- Grille de départ quads – seniors-débutants - Minimotard : inverser les deux premières lignes pour le départ de la deuxième manche
- Catégorie Minimotard : intégration au règlement FMB – championnat national – création licence Europe Open – classes 65cc – 85cc
- Droit d'inscription pour les épreuves sur 2 jours : augmentation de 10 EUR
- Barème prix : réservé uniquement pour la superfinale – adaptation du barème
- Extincteurs dans le paddock : à ajouter dans la réglementation

## Promotions coureurs 2019

Débutants vers Nationaux : nr. 1, 2 obligatoire ; nr. 3 facultatif

Promotions obligatoires : Doumont Jimmy, Vande Velde Louis

Promotion facultative: Van Bergen John ( réf. règlement sportif 2019 art. 11 – règle 75%)

Seniors vers nationaux (sur décision du GT):

Promotion obligatoire : aucune

Nationaux vers Euro-Nationaux : nr. 1, 2, 3 obligatoire; 4 et 5 facultatif

Promotions obligatoires: Vandeberg Nils, Steven Sebastien, Genin Jim

Promotions facultatives: Haid Tom, Exterbille Morgan

Euro-Nationaux vers Prestige : nr. 1, 2, 3 obligatoire, 4,5 facultatif

Promotions obligatoires: Fiorentino Romeo, Meyan Kevin, Goffard Johan

Promotions facultatives: Schmidt Cédric, Ganseman Jeffrey ( KNMV-licentie )

## Collaboration avec la KNMV en 2020

Toutes les épreuves aux Pays-Bas et en Belgique des catégories Prestige, Euro-Nationaux et Nationaux seront pris en compte pour la **BeNeCup** des catégories respectives.

Les licenciés Débutants & Seniors pourront participer aux épreuves aux Pays-Bas, soit dans une course séparée soit chez les Nationaux B.

Il y aura également deux épreuves pour le CB Qauds lors des épreuves BeNeCup aux Pays-Bas (**Berghem et Den Dungen**)

Les participants doivent s'inscrire obligatoirement via le site web de la FMB ([www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)) et payer le droit d'engagement à la FMB au plus tard 8 jours avant l'épreuve. Le droit d'inscription pour les épreuves sur 1 jour est de 80 EUR (toutes les classes) et de 100 EUR pour une épreuve sur 2 jours. En cas d'inscription/paiement tardive et/ou sur place un supplément de 10 EUR sera demandé.

### Pour rappel:

#### Tapis environnement

L'utilisation d'un tapis environnement est obligatoire. La sanction suivante est prévue: exclusion de l'épreuve. Attention la FMB n'a plus de stock de tapis environnement. Les coureurs devront les acheter directement auprès des différents fournisseurs.

**Sécurité dans le paddock** : chaque coureur doit disposer d'un extincteur ABC 6 kg prêt à l'emploi - poudre ou mousse par emplacement.

#### Points importants et contrôles supplémentaires en 2020

Les coureurs doivent porter des gants de cuir, qui doivent être intacts. Les gants de motocross ne sont pas autorisés. L'utilisation de Tear Offs et de caméras sur le casque est interdite. Des contrôles sonores supplémentaires seront prévus. Des contrôles sévères auront lieu avant et après la (les) séance (s) d'entraînement et les courses concernant les exigences vestimentaires (ceci pour votre propre sécurité) et les normes de bruit (pour la survie du sport moto). Le non respect de ces règles entraînera une pénalité et / ou une exclusion de l'épreuve. Lisez attentivement les règlements et assurez-vous d'être en ordre pour la première épreuve 2020.

#### Transpondeur

Les coureurs ont la possibilité d'acheter / louer un transpondeur (type X2 transpondeur MX) auprès de la firme Mylaps ([www.mylaps.com](http://www.mylaps.com)) ou de louer un transpondeur sur place auprès du collège pour le Chronométrage de la FMB. Le prix de location est de 20 EUR et un caution de 50 EUR sera demandée. Les coureurs sont conseillés d'acheter / louer un transpondeur via la firme Mylaps ce qui sera plus avantageux à long terme.

## Licence Europe Open

Il n'y aura qu'un type de licence, la licence Europe Open qui remplacera la licence nationale. Cette licence permettra aux coureurs de participer aux épreuves inscrites au calendrier FMB et FIM Europe et comprend également une assurance individuelle lors des entraînements en Europe. Tous les licenciés de supermoto sont assurés (assurance individuelle accident) :

- lors de leur participation aux épreuves inscrites au calendrier FMB (en Belgique et à l'étranger)
- lors de leur participation à des épreuves à l'étranger inscrites au calendrier Open de la FIM Europe (site web : [www.fim-europe.com](http://www.fim-europe.com) – rubrique sport – Road racing – open calendar)
- lors de leur participation à des entraînements libres en Belgique et à l'étranger – assurance 24H/24H

Les licenciés pourront souscrire une Option Responsabilité Civile valable lors des entraînements sur circuit permanent en Belgique, France et Pays-Bas. Cette option permet de ne pas devoir acheter un 'Pass circuit' de la FFM pour les entraînements en France. Une attestation spécifique sera délivrée avec la licence.

La FMB, la VMBB et la FMWB ont développé une application digitale pour les demandes de licences de types sportives et loisirs. Vous pouvez installer cette application "My FMB-BMB" sur votre ordinateur ou laptop en utilisant le lien publié sur la page d'accueil de la FMB ou via le lien suivant : <http://fmb-bmb.magelan.be/>

L'application sera également prochainement disponible sur tablette (via Apple et Google play store).

Les demandeurs d'une licence 2020 annuelle doivent être en ordre (dossier complet rentré à la FA et paiement enregistré par celle-ci) pour le **lundi midi** avant une épreuve qui se déroule le week-end suivant.

**Le règlement 2020 complet sera bientôt disponible sur le site internet  
de la FMB**